



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25

Fax : 02.48.65.50.27

Port : 06 87 26 05 35

Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

Monsieur BEUCHON
Conseiller Général du Cher

Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant

18023 Bourges cedex

Monsieur le Conseiller Général,

L'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges revient auprès de vous, concernant le dossier JOSKIN.

En effet, le 18 octobre 2004, vous nous annonciez que vous laissiez un délai supplémentaire, afin que cette entreprise atteigne l'objectif qu'elle s'était fixée en terme d'emplois.

Nous vous rappelons ces objectifs :

« L'implantation de la SAS Joskin permettra la création de 100 emplois dans le département du Cher, dont 60 en contrat à durée indéterminée, d'ici le 31 décembre 2004... »

Le 03 novembre 2004, Monsieur le Président du Conseil Général recevait Monsieur JOSKIN PDG, de la société, et annonçait que seulement une quarantaine d'emplois avaient été créés.

Près de huit mois après cette rencontre, ce bilan ne semble pas avoir évolué, pour ce qui concerne les créations d'emplois.

Il est aujourd'hui, en tout et pour tout, de 42 salariés en CDI.

Ce chiffre, nous l'avons obtenu de la direction de la SAS JOSKIN, le 14 juin dernier, lors de la réunion de négociation du protocole préélectoral pour les élections des délégués du personnel qui doivent se tenir le 01 juillet 2005.

Il y a deux ans, en juillet 2003, lors de la précédente négociation sur ce sujet, les effectifs de la société étaient de 39 salariés CDI et d'une quinzaine de contrats précaires (CDD et Intérimaires).

Il y a donc aujourd'hui, moins de salariés dans cette société qu'il y en avait en juillet 2003 !

.../...

Sur les 39 salariés en CDI, présents dans cette société en 2003, seulement une petite vingtaine y travaille encore, ce qui démontre un turn-over important.

De plus il semblerait que de nombreux salariés Belges et Polonais, soient actuellement comptés dans l'effectif des 42 salariés.

Nous attirons donc votre attention sur ce dossier et vous demandons d'intervenir auprès de la SAS Joskin afin de lui demander des comptes sur les engagements pris.

Enfin, le 18 octobre 2004, la majorité du Conseil Général s'engageait, auprès des représentants de la CGT, sur la mise en place d'une commission d'évaluation de l'utilisation des fonds publics versés aux entreprises, dans le premier trimestre 2005.

Malgré Une relance auprès de Monsieur le Président du Conseil Général, nous sommes aujourd'hui dans l'attente de la mise en place de celle-ci...

Nous réitérons donc notre demande sur ce sujet et souhaiterions être informé de la date de la mise en place de cette commission.

Face à des situations, telle celle de la société JOSKIN, il nous semble en effet urgent, qu'une analyse de l'utilisation des fonds publics versés aux entreprises soit faite et communiquée aux différents acteurs sociaux du département.

Dans l'attente,

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, nos salutations distinguées.

Pour l'Union Locale
CGT de Bourges
Les Secrétaire Général

Michel CHARTON

Ø Ce courrier sera communiqué aux adhérents de la CGT